

Déclaration 2010 pour le fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP) déclaré de force obligatoire générale de l'ASEPP

FFP no: _____

Entreprise: _____

Adjonction propre à l'entreprise: _____

Rue: _____

NP / lieu: _____

Tél.: _____

Portable: _____

Télécopieur: _____

Courriel: _____

- Nous sommes membres de l'ASEPP**
- Entreprise sans travailleurs / travailleuses
Contribution d'entreprise Fr. 175.00
- Entreprise avec travailleurs / travailleuses (veuillez compléter le tableau ci-dessous)
Contribution d'entreprise Fr. 175.00 plus Fr. 60.00 par travailleur / travailleuse assujetti

Non assujetti à cotiser			Assujetti		Année
Nombre de directeurs/responsables	Nombre d'employés (es) de commerce	Nombre d'apprenants	Nombre de peintres et plâtriers (sans les externes loués)		
			hommes	femmes	
					2010

*Le jour déterminant pour le nombre d'employés (es) c'est le 1^{er} avril; ceci est valable pour l'année calendaire.

Lieu, date _____ Signature _____

À produire d'ici le **1^{er} juin 2010**, par courrier postal ou par télécopieur au numéro 043 233 70 36. **Sans votre réponse, le nombre de vos employés(es) sera estimé.**